

RECONNAISSANCE MUTUELLE DES ABONNEMENTS ENTRE DISTRIBUS ET TNW

EXPERIMENTATION DE JUIN 2021 A JUIN 2023

Communiqué de presse

La région trinationale dans les transports publics : Grâce à une coopération élargie entre Saint-Louis Agglomération (SLA) et la Communauté Tarifaire de la Suisse du Nord-Ouest Tarifverbund Nordwestschweiz (TNW), les déplacements transfrontaliers deviennent encore plus simples pour les abonnés.

Pour les détenteurs d'un abonnement U-Abo, ce dernier est désormais valable sur l'ensemble du réseau Distribus à partir du 1^{er} juin 2021. Après l'extension fin 2019 de la zone de validité de l'U-Abo aux communes allemandes proches de la frontière, cette nouvelle étape le rend valable sur le territoire de la région trinationale de Bâle. Le week-end, les abonnés du réseau Distribus pourront se rendre en tram et en bus au centre-ville de Bâle. Il sera ainsi facile de découvrir la région en utilisant les transports publics. Les abonnements verront leur attractivité augmentée sans modification des tarifs. Une période d'essai de deux ans permettra un retour d'expérience.

Saint-Louis Agglomération (SLA) et la Communauté Tarifaire Tarifverbund Nordwestschweiz (TNW) collaborent étroitement depuis plus de 20 ans pour trouver des solutions tarifaires transfrontalières. C'est ainsi que sont nés les abonnements transfrontaliers disponibles aujourd'hui, le Distripass TNW pour les pendulaires et les cartes journalières trinationales Triregio, qui permettent d'utiliser facilement les transports publics sur le territoire trinational. En outre, avec l'extension du tram 3 jusqu'à la Gare de Saint-Louis fin 2017, un tarif Inflex adapté à des besoins spécifiques a été mis en place.

Le client régulier type des transports publics à Bâle ou à Saint-Louis dispose d'un U-Abo du TNW ou d'un abonnement Distripass du Distribus pour sa zone de résidence. Pour les trajets transfrontaliers occasionnels, l'achat d'un billet supplémentaire est nécessaire. Toutefois, de nombreux détenteurs d'abonnement ou d'une carte journalière ne sont pas familiarisés avec le geste d'achat du ticket. L'incertitude concernant le bon billet à acheter, tant à l'aller qu'au retour, conduit parfois les gens à renoncer à l'utilisation des transports publics pour effectuer un voyage transfrontalier et à y préférer celle de la voiture.

Pour les abonnés utilisant les transports publics uniquement sur leur territoire national et voulant effectuer occasionnellement un déplacement transfrontalier, un pas de géant a été fait. Les abonnements U-Abo du TNW et Distripass de Distribus, tant mensuels qu'annuels, voient leur valeur ajoutée augmenter de manière significative, et grâce à l'extension de leur validité au-delà des frontières, apportent de nouveaux avantages aux abonnés.

Le principe de reconnaissance mutuelle des abonnements en détail :

La validité de l'U-Abo du TNW est étendue à tout le réseau Distribus côté français. Ainsi, l'U-Abo est désormais aussi valable jusqu'à Saint-Louis avec le bus 604, mais également au-delà jusqu'à Kembs et Sierentz, ainsi que sur la liaison jusqu'à Leymen via Hagenthal-le-Bas.

En contrepartie, les abonnements Distribus sont valables le week-end (samedi et dimanche) avec la ligne de tram 3 entre la frontière et la Barfüsserplatz et avec les lignes 603/604 jusqu'à l'arrêt Schifflände à Bâle, ainsi qu'avec la ligne 608 jusqu'à l'arrêt Bachgraben à Allschwil.

À l'avenir, les abonnés pourront se rendre facilement, c'est-à-dire sans billet supplémentaire, dans les communes voisines en utilisant les lignes de transport public transfrontalières. Pour la région, cela offre la possibilité aux Alsaciens de se rendre plus souvent à Bâle et aux habitants du Nord-Ouest de la Suisse de visiter plus souvent des lieux proches de la frontière en Alsace, et qui plus est, d'utiliser les transports publics, respectueux de l'environnement.

Ainsi, par exemple, un détenteur d'un U-Abo pourra à l'avenir faire une excursion à la Petite Camargue de Saint-Louis aussi bien en tram qu'en bus, ou une escapade à Leymen via Hagenthal-le-Bas et revenir à Bâle en tram. Le week-end, le détenteur d'un Distripass pourra se rendre au centre-ville de Bâle, que ce soit pour une excursion au zoo de Bâle ou au musée ou pour se promener au centre-ville. Pour le retour, le tram 3 ou les bus des lignes 603/604 seront à disposition au départ de l'arrêt Schiffplände.

Grâce à une mobilité sans frontière facilitée pour les abonnés des transports publics dans l'agglomération, la répartition modale devrait également être améliorée en faveur des transports publics et ainsi contribuer à la protection du climat. L'extension bilatérale est initialement prévue pour un essai de deux ans afin d'acquérir un retour d'expérience et des connaissances dans cette coopération jusqu'ici unique entre deux partenaires au-delà des frontières.

" C'est un grand pas pour la cohésion de la région et cela permet de compléter la validité de l'U-Abo sur le territoire trinational, après que celle-ci ait été étendue aux communes frontalières allemandes depuis début 2020. Il deviendra facile d'utiliser les transports publics – en l'occurrence notamment aussi pour les trajets transfrontaliers – et ce sans augmentation de prix", se réjouit le président du TNW, Ralph Lewin.

"Cette coopération permettra de dépasser les frontières et de marquer un pas supplémentaire dans le rapprochement entre la région bâloise et l'Alsace", ajoute Pascale Schmidiger, Vice-Présidente de Saint-Louis Agglomération et Maire de Saint-Louis.

La nouvelle reconnaissance mutuelle des abonnements/cartes journalières Distribus ne modifie en rien les autres offres tarifaires transfrontalières.

Les offres transfrontalières qui existent depuis 2001, notamment pour les pendulaires et les frontaliers (abonnement Distripass/TNW), continueront à être proposées sans changement. L'U-Abo n'est pas valable sur les lignes SNCF, comme les TER.

Pour plus d'informations :

- Saint-Louis Agglomération : Hubert Vaxelaire, Directeur des Transports urbains
- TNW Tarifverbund Nordwestschweiz : Ralph Lewin, Président, et Adrian Brodbeck, Directeur du TNW

Questions et réponses (Q&R) :

Q : Quels abonnements U-Abo bénéficient d'une validité supplémentaire sur le réseau Distribus ?

R : Les abonnements tant mensuels qu'annuels du TNW bénéficient d'une reconnaissance mutuelle sur le territoire du réseau Distribus. Il s'agit des U-Abo pour les adultes, les jeunes, les seniors, les bénéficiaires d'une rente AI et les chiens, du Jobticket, ainsi que des abonnements combinés qui comprennent un U-Abo complet tels que Modul-Abo, Abo Presto combiné TNW (TNW et SNCF) et RegioCard Plus (TNW et RVL).

Q : Quels sont les abonnements Distripass également valables côté suisse ?

R : Les abonnements Distribus (Distripass) adultes, juniors et seniors sont valables en tant qu'abonnements mensuels ou annuels le week-end (samedi et dimanche) sur la ligne de tram 3 jusqu'à l'arrêt Barfüsserplatz et les lignes de bus 603/604 jusqu'à l'arrêt Schiffplände, ainsi que sur la ligne de bus 608 jusqu'à l'arrêt Bachgraben à Allschwil.

Q : Pourquoi l'U-Abo est-il valable tous les jours et l'abonnement Distribus (Distripass) uniquement le week-end sur le territoire suisse ?

R : En termes de conception et de tarification, les produits actuels correspondent aux conditions et aux services proposés dans chaque pays, que ce soit dans le périmètre du TNW ou dans celui du réseau Distribus. La gamme de produits du TNW n'est pas toujours comparable à celle de Distribus et les prix diffèrent nettement. Par exemple, l'abonnement du réseau Distribus le moins cher pour les seniors s'élève à 12 € par mois. De ce fait, il est nécessaire de procéder à une extension différenciée de la validité des abonnements.

Q : Pourquoi avoir décidé d'une période d'essai de deux ans ?

R : TNW et Distribus sont tous deux confrontés à des défis différents sur leurs marchés respectifs. L'offre est basée sur le volontariat des deux partenaires. Il est difficile d'estimer l'évolution de la situation. La période d'essai permettra d'obtenir des retours d'expérience et de mieux évaluer différents facteurs. A l'issue de la période d'essai, il sera ainsi plus facile de décider de poursuivre l'expérience ou d'y apporter des modifications.

Q : Y a-t-il une compensation financière entre les deux pays pour financer cette offre ?

R : Non, il n'y a pas de compensation financière entre SLA et TNW. Tout est basé sur une reconnaissance volontaire et mutuelle des abonnements concernés avec leur validité telle que décrite auparavant.

Q : Le Distripass TNW continuera-t-il d'être proposé lorsque l'U-Abo commencera à être valable sur le réseau Distribus ?

R : Le Distripass TNW est valable sans restriction dans toute la zone du TNW et sur tout le réseau Distribus. Les clients cibles sont les frontaliers et les personnes qui se rendent à Bâle et dans ses environs également en semaine. L'achat d'un U-Abo mensuel pour 100 francs suisses est aussi un peu moins élevé que celui d'un U-Abo mensuel non subventionné pour 105 francs suisses.

Q : Les abonnements transmissibles au sein d'un réseau le sont-ils également librement à l'étranger ?

R : Non, ils ne sont pas transmissibles à l'étranger. Un abonnement n'est valable à l'étranger que pour son titulaire sur les lignes ou dans les territoires autorisés.

Q : Cette reconnaissance mutuelle des abonnements encourage-t-elle davantage le tourisme d'achat ?

R : L'objectif est d'atteindre une plus grande cohésion de l'agglomération, de faciliter les transports liés aux loisirs sur le territoire trinational et dans les deux sens et d'améliorer la répartition modale grâce au report du transport individuel motorisé (TIM) sur les transports publics, en ce qui concerne les transports liés aux loisirs et aux trajets domicile-travail. Les transports liés aux achats se font grâce à différents moyens de transport (voiture, vélo, transports publics, etc.) et sont dus essentiellement à d'autres facteurs (taux de change, TVA, approvisionnement, etc.) sur lesquels les communautés tarifaires n'ont aucune influence. En outre, l'offre attractive en termes de loisirs et de shopping à Bâle contribue également à attirer les clients étrangers. Et enfin, les transports publics soulagent les centres-villes de la circulation automobile.

Q : L'abonnement général (AG) est-il également valable sur le réseau Distribus ?

R : Comme l'U-Abo, l'AG est valable sur le réseau Distribus et donc aussi avec le tram 3 jusqu'à la Gare de Saint-Louis.

Q : Pourquoi l'AG est valable sur le réseau Distribus, mais pas dans les zones RVL 1, 2 et 3 comme l'est l'U-Abo ?

R : Alors qu'en Suisse les billets nationaux sont également valables dans la zone TNW et que les billets TNW sont également valables sur les trains longue distance dans la zone TNW, la situation initiale et la réglementation en Allemagne sont différentes. Toutefois, des discussions sont en cours sur la reconnaissance transfrontalière de l'AG. Une solution simple a été trouvée avec la France pour une égalité de traitement entre l'U-Abo et l'AG.